

Action sociale

UN CNAS PROSPECTIF ...ENFIN PROSPECTIF

Le premier CNAS de l'année 2008, initialement prévu le 27 mars, date de la journée d'action dans la Fonction Publique, s'est finalement tenu le 17 avril, dans sa nouvelle composition issue des élections de décembre 2007. Tous les représentants de Solidaires Finances (5 titulaires et 5 suppléments) ont participé à la réunion dont l'ordre du jour portait essentiellement sur la programmation budgétaire pour la période 2009/2011 et sur les priorités de l'action sociale.

Dans sa déclaration liminaire, notre fédération Solidaires Finances s'est félicitée d'avoir enfin l'occasion de mettre en débat une véritable prospective pour l'action sociale ministérielle. Toutefois, elle s'est interrogée sur les possibilités d'élaboration de budgets prévisionnels triennaux dans un contexte de «fluctuance» des périmètres ministériels et des missions, d'absence totale de visibilité à court terme dans le cadre des restructurations liées à la RGPP, de la localisation des services et des emplois.

Solidaires a néanmoins rappelé ses revendications en termes d'action sociale, tant pour les actifs que pour les retraités, en faisant valoir que le budget social devait être intégralement préservé pour répondre aux besoins nouveaux des agents qui seront recrutés en remplacement de ceux partant à la retraite.

Notre fédération a exigé que chaque nouvelle implantation de service, liée en particulier à la création de la DGFIP, intègre une structure de restauration, et, partout où c'est possible, des structures de garde d'enfants. Enfin, Solidaires Finances a insisté sur la nécessité de pérenniser le patrimoine mis à la disposition d'EPAF, compte tenu de la politique immobilière actuelle de l'Etat.

Préalablement à l'examen des prévisions budgétaires, le CNAS a eu à se prononcer sur le maintien en son sein, en qualité d'organisations qualifiées, de la CFTC, de l'UNSA et de la CGC (ne détenant aucun siège de par les élections). Solidaires Finances a voté contre cette présence ainsi que la CGT, FO et la CFDT se sont abstenues. Mais, bien évidemment, la parité administrative étant favorable à la présence des trois organisations en cause, celles-ci continueront à assister aux débats du CNAS, comme par le passé et malgré leur très faible représentativité.

• Des propositions budgétaires a priori rassurantes ! ...

Le président du CNAS a fait part aux organisations syndicales des propositions de budget d'action sociale soumises à l'approbation de la direction du budget et du ministre pour les trois années à venir, à savoir respectivement 155 M€, 160 M€ et 156,4 M€ pour 2009, 2010 et 2011.

Ces prévisions portent sur la restauration collective et le titre restaurant, les réservations de loge-

ments ainsi que les aides et prêts liés au logement, la petite enfance, les vacances enfants et famille, les aides et secours.

Le Président du CNAS a reconnu la difficulté d'élaboration d'un budget triennal, du fait de l'absence de visibilité sur le périmètre des ministères, les restructurations et la localisation des services et des personnels.

• ... mais des incohérences en matière de restauration

La DPAEP a fondé ses prévisions sur une stabilité de la fréquentation des différentes structures de restauration (10 millions de repas servis chaque année) et des bénéficiaires du titre restaurant.

Toutefois, il y a lieu de tenir compte de l'augmentation du coût des denrées alimentaires (+ 10%), et d'une hausse du prix de revient des repas d'environ 4% par an.

A cela, s'ajoute le surcoût estimé à 0,12 € par repas du fait de l'obligation d'introduire, dans la restauration collective, 20% de denrées issues des filières «bio» d'ici 2010 (circulaire faisant suite au «Grenelle» de l'environnement).

En revanche, la DPAEP a prévu une baisse de 50% des investissements pour 2009 à 2011, alors même qu'elle annonce la création d'un nouveau

site en Ile-de-France (IVRY ?) pour 2010, susceptible d'accueillir 1 400 agents avec la structure de restauration correspondante (800 couverts) gérée par AGRAF !

Quand au titre restaurant, aucune augmentation de sa valeur faciale n'est envisagée.

Solidaires Finances a rappelé l'importance que les agents attachaient à une restauration collective de qualité et de proximité. Compte-tenu des hausses prévues des denrées alimentaires, des coûts salariaux et de l'introduction des produits «bio», notre fédération a interpellé le Président du CNAS sur les hausses de tarifs qu'il envisageait de mettre à la charge des agents. Aucun chiffrage n'a été fourni, mais cette hausse a été confirmée.



Par rapport à la baisse des crédits d'investissement, nos représentants se sont insurgés contre l'absence de programmation des travaux indispensables à la pérennité du restaurant de l'immeuble «Paganini» à Paris 11^{ème} où, après des problèmes de légionellose à l'automne 2007, les agents ont été confrontés à des intoxications alimentaires par un staphylocoque doré !

Solidaires Finances a enfin exigé, que dans le cadre des restructurations liées à la création de la DGFIP, il soit systématiquement prévu une structure de restauration aux tarifs AGRAF. Tel est le cas de l'immeuble de la place de l'Argonne à Paris 19^e, mais les administrations restent bien silencieuses à ce sujet. D'ores et déjà, en province des restructurations se sont accompagnées

de fermetures de restaurants et de licenciements de personnels BERKANI, ce qui est intolérable.

• Logement : des moyens financiers, mais des réalisations insuffisantes

L'ex-ministre Thierry Breton avait fixé un objectif ministériel de 10 000 logements en Ile-de-France. ALPAF estime pouvoir atteindre cet objectif à l'horizon 2013.

Solidaires a rappelé qu'ALPAF avait aussi un objectif de réservation de 250 logements par an en Ile-de-France, objectif qu'elle n'a jamais atteint ce qui se traduit par des livraisons en nombre insuffisant et tardives.

Nos représentants ont également mis l'accent, compte tenu des coûts de l'immobilier, sur un turn over défavorable dans les logements «ALPAF». Cela accentue encore davantage les difficultés rencontrées par les agents en 1^{ère} affectation en Ile-de-France, et la nécessité d'envisager

la création d'une aide spécifique leur permettant d'accéder au parc privé, ce que la programmation budgétaire ne prévoit pas. Enfin, Solidaires Finances a tenu à souligner la hausse conséquente des loyers en province sur le tracé des lignes TGV.

C'est là une nouvelle donnée qu'ALPAF devra intégrer dans ses programmes de réservations de logements. Par ailleurs, une fois de plus, nous avons réclamé que la société d'HLM RLF, détenue à plus de 90% par notre ministère, se comporte en véritable opérateur de construction et se saisisse des opportunités de terrains constructibles par le biais de «France Domaine».

• La petite enfance : une progression lente mais constante

La DPAEP envisage toujours le financement de réservations de places en crèche. Elle prévoit à ce titre un budget porté progressivement de 1,79 M€ en 2008 à 2,2 M€ en 2011. Des projets sont en cours de réalisation à Noisy le

Grand, Toulouse, Lyon.

Solidaires a rappelé les engagements du protocole JACOB de 2006, lesquels doivent être concrétisés.

• Vacances, enfance et famille : la vigilance s'impose

La DPAEP envisage d'accorder à EPAF, pour les années 2009 à 2011, une subvention portée respectivement à 30,66 M€, 31,66 M€ et 32,66 M€. EPAF doit faire face à une progression annuelle de 500 enfants partant en colonies (coût unitaire moyen : 1 500€), et à environ 30 à 35 enfants handicapés en plus chaque année.

De plus, l'augmentation incessante des coûts des transports, mais également des denrées et des séjours achetés à d'autres prestataires doit être prise en compte.

Pour Solidaires, alors même que l'augmentation des salaires est dérisoire, la DPAEP doit prendre en charge de tel surcoût et ne pas en répercuter les effets sur les tarifs demandés aux familles.

La DPAEP a laissé planer le doute sur la continuité d'exploitation de certaines résidences ou gîtes qui ne seraient pas assez «rentables», au profit d'achat de séjours «clés en main» chez des partenaires privés. Solidaires a rappelé sa conception d'un tourisme social de qualité et convivial en faveur des familles, en insistant sur le fait qu'EPAF n'avait pas choisi le patrimoine que l'Etat avait décidé unilatéralement de mettre à sa disposition depuis des décennies. Pour notre fédération, l'Etat, comme tout propriétaire, ne peut ignorer les frais d'entretien et de conservation du patrimoine dont il a la charge, et il doit l'assumer en toute connaissance de cause, sans dessaisir EPAF de ses biens.

A l'occasion de ce CNAS, Solidaires Finances a insisté pour qu'une réflexion soit engagée sur la mise en place de nouvelles prestations afin de répondre le mieux possible aux besoins exprimés par les agents : partenariat avec des ministères des Finances de pays étrangers en vue de faciliter des échanges, accueil réciproque d'enfants de fonctionnaires, passation d'accords avec des entreprises commerciales ou de grande distribution permettant aux agents des réductions de tarifs, etc.

Si les prévisions budgétaires en faveur de l'action sociale ministérielle tendent à pérenniser les interventions en faveur des agents, il nous appartient toutefois de veiller à la décision du Ministre quant au montant définitivement alloué, mais également aux tarifs des prestations qui seront affichés d'ici 2011, tant pour la restauration que pour les séjours EPAF.

Solidaires Finances n'acceptera aucune dérive financière dans un contexte de mise à mal d'un pouvoir d'achat en berne pour tous les agents.

